

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE

CABINET DE LA DEFENSE

CHANCELLERIE

DECRET N° 79/288 du 9/06/79

Portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU l'Acte 38/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;
VU le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;
VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attribution du Dévouement Congolais ;

DECRET :

ARTICLE 1ER : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais ;

AU GRADE D'OFFICIER

Monsieur BIKOUÉ Ignace Comptable en service à la Mairie de - Loubomo

AU GRADE DE CHEVALIER

Madame MOLEONEAU Lucia, Secrétaire Sténo-Dactylographe Bilingue Ambassade de la République Populaire du Congo à - Bucarest -

Monsieur B A D E A Luca, Chauffeur Mécanicien à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à - Bucarest -

Madame MOUYAMBA née NKOUNKOU Othilie, Secrétaire d'Administration 2^e échelon en service au Ministère du Plan

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, en ce concerne le règlement des droits de Chancellerie ;

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 9 JULI 1979


Colonel SASSOU NGHESSO.